

Jeudi 17 juin 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ESC SAINT-ETIENNE LANCE UNE APPLICATION IPHONE POUR LES CANDIDATS AUX CONCOURS DU MASTER ESC GRANDE ECOLE

A l'occasion des oraux des concours Passerelle et BCE (Banque Commune d'Epreuves) pour l'entrée au Master ESC grande école, l'ESC Saint-Etienne lance une application iPhone dédiée aux candidats.

Sur le plan pratique, ils pourront, via leur iPhone, trouver un hébergement à l'hôtel ou chez l'étudiant, organiser leurs transports à la carte entre leur lieu d'hébergement et l'ESC Saint-Etienne, ou encore géolocaliser l'école grâce à un plan GPS.

Grâce à cette application « ESC Saint-Etienne » sur l'iPhone, les étudiants reçoivent également toutes les informations techniques relatives à leur journée d'épreuves : programme détaillé de la journée et conseils pour réussir au mieux les entretiens professionnels.

L'application propose aussi une partie institutionnelle sur le Master ESC Grande Ecole que les candidats sont susceptibles d'intégrer, avec des informations sur les enseignements, les options, l'apprentissage ou encore les stages.

Enfin, cette application permet aux candidats de rencontrer virtuellement l'équipe « Acadam » de l'ESC Saint-Etienne qui organise l'accueil, l'animation et la logistique des concours, et qui est composée de 43 étudiants de l'école.

Au total, cette application gratuite permet aux candidats de passer leurs oraux en toute sérénité. Elle est téléchargeable sur l'Appstore et iTunes.

Notons que l'ESC Saint-Etienne est une des premières écoles du réseau Passerelle (16 membres) à lancer une telle application sur iPhone, dédiée aux oraux des concours.

L'ESC Saint-Etienne répond, par cette application, aux attentes des étudiants et à leurs modes de communication. Elle leur permet d'aborder la période intense des concours de manière plus agréable et illustre parfaitement la démarche de l'ESC au plus près des étudiants.

Votre contact presse :

Claire Sordet

Attachée de presse

04 77 43 36 70

claire-sordet@saint-etienne.cci.fr